Communauté d'agglomération Ouest Rhodanien

Etude diagnostic du système d'assainissement des Arthauds

Fiche descriptive des actions

n°action **ART-A6**

Fiche-action : **Inspection du collecteur de transfert**

Localisation : Saint-Forgeux - Saint-Forgeux

Priorité **1**

Système d'assainissement : Les Arthauds (Saint-Romain-de-Popey)

Milieu récepteur : Le Torranchin

Diagnostic

Les mesures de débit réalisées au droit du collecteur de transfert de St-Forgeux (implanté le long du Torranchin) attestent d'une forte sensibilité du réseau (ou de ses antennes annexes) aux intrusions d'eaux claires parasites permanentes.
Aucune investigation complémentaire de type inspection nocturne ou inspection télévisée n'a été réalisée du fait des problèmes d'accès au réseau (regards non accessibles ou présence de tés de curage boulonnés).
Afin de sectoriser les intrusions d'eaux claires sur ce réseau, il apparaît nécessaire de procéder à une inspection de celui-ci.
En concertation avec la maîtrise d'ouvrage et l'exploitant, il est proposé de réaliser une inspection avec la SewerBall (suivi en temps réel et au fil de l'eau de paramètres physico-chimique de l'effluent).

Description de l'action

Sur le plan technique, les travaux suivants sont proposés :

- Réalisation d'inspection avec la Sewer Ball du collecteur sur 2 700 ml.
- Nécessité d'ouvrir plusieurs tés de curage - 15 renouvellements de joints de té de curage

Sur le plan administratif, aucune démarche particulière n'est à effectuer au titre de la loi sur l'Eau.

Coûts d'investissement et frais de fonctionnement

FRAIS D'EXPLOITATION

Désignation	Unité		Quantité EU	Quantité EP	Montant EU	Montant EP	Montant total
Inspection avec la sewer ball	ml	1 €	2700		2 700 €	- €	2 700 €
Remplacement de joints de té de curage	u	500 €	15		7 500 €	- €	7 500 €

SYNTHESE	EU	EP	TOTAL
Coût total d'exploitation (€ HT)	**10 200 €**	**- €**	**10 200 €**

Objectifs, gains et ratios

Objectifs	Gains		Ratios	
- Identification des intrusions d'eaux claires parasites permanentes	-	m³/j d'ECPP	-	€/(m³/j) supprimé
	-	m² de surface active	-	€/m² déconnecté
	-	m³ déversé pour une pluie 1 mois	-	€/m³ déversé sup.
	Charge organique			
	Charge polluante collectée :	10200 EH	0	€/EH

Schéma de principe

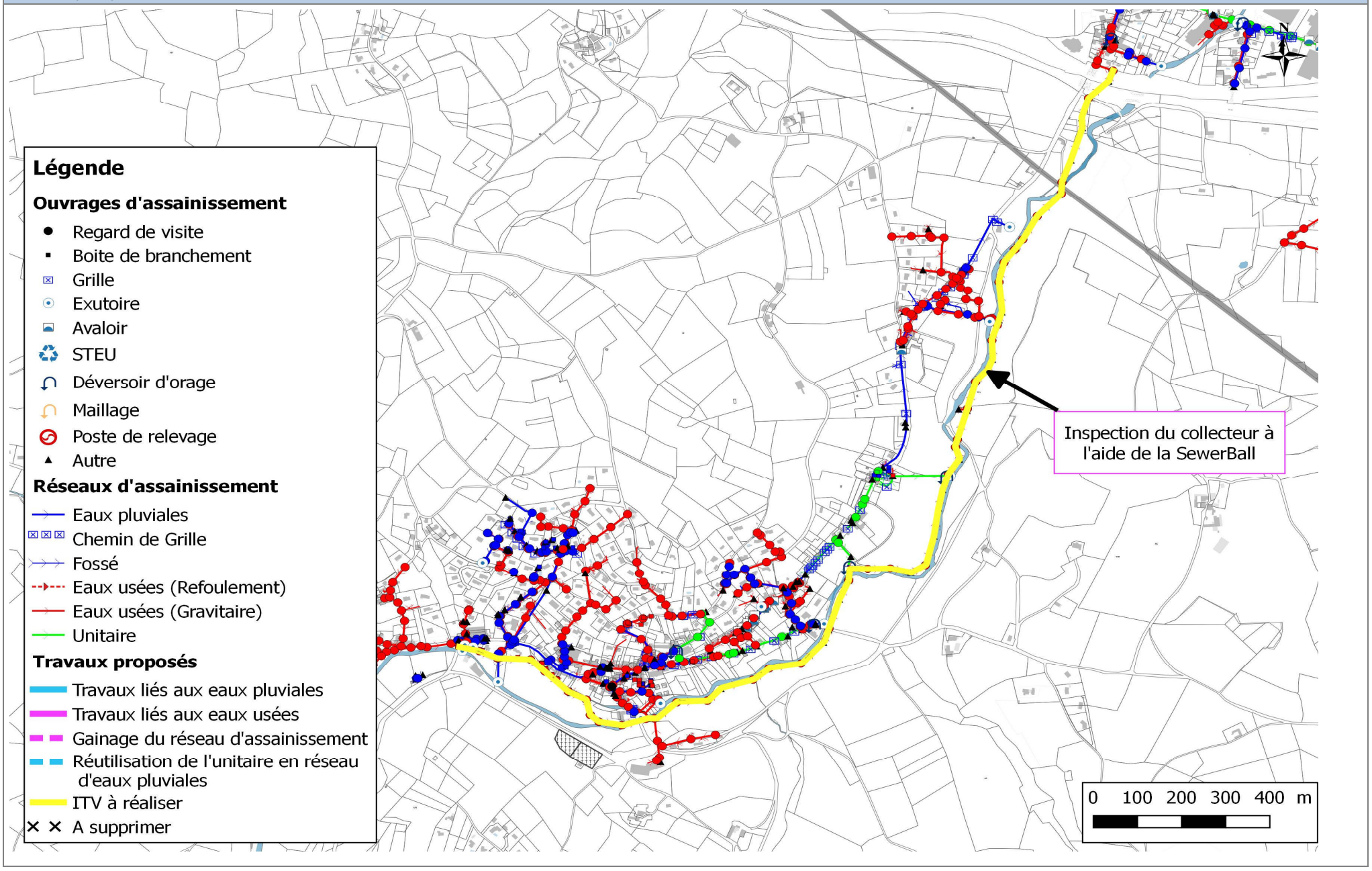

Réalités Environnement
Date de mise à jour : avril 2025